

Pacifique Canadien—Suite.

- Watson, de renvoyer de nouveau les résolutions au comité, avec pouvoir de prescrire, que comme condition de l'aide octroyée, il devrait être stipulé que la compagnie ne devra pas prétendre plus longtemps que nulles lignes de chemins de fer ne devraient être construites dans les limites du Manitoba qui se dirigeront au sud-est de la ligne du chemin de fer du Pacifique, 146. Rejeté; amendement proposé par M. Weldon, résolutions renvoyées de nouveau à un comité général, avec pouvoir de prescrire, comme condition des avances proposées, que tant qu'une partie quelconque des dits avances, ou de l'intérêt sur icelles, resteront impayés, aucune des ressources de la compagnie ne devront servir à acquérir des intérêts dans des chemins de fer ou des obligations de chemins de fer dans les Etats-Unis en vue d'établir le terminus atlantique dans le territoire des Etats-Unis," 147. Rejeté; résolutions lues la seconde fois et adoptées; bill, 148. Voir *ci-dessous*, 4.
4. Bill à l'effet de modifier "l'acte concernant le chemin de fer du Pacifique canadien" et à d'autres fins (sir Charles Tupper); ordonné; présenté, 148. Motion par sir John A. Macdonald, que ce bill ait, à ses diverses phases, la priorité, chaque jour, après les affaires de routine, 163. Adoptée; motion pour la seconde lecture, 164. Adoptée; bill lu la seconde fois; en comité général; rapporté, 165. Ordre pour la troisième lecture rescindé; bill renvoyé de nouveau au comité afin d'ajouter la clause suivante: Le chemin de fer du Pacifique canadien ne sera, non plus qu'aucun de ses embranchements ni aucune ligne de chemin de fer affermée par la compagnie ou sous son contrôle, en aucun temps fusionné avec le Grand-Tronc de chemin de fer ou aucun de ses embranchements; motion que le bill ainsi amendé soit considéré; amendement proposé par M. Blake, que le bill soit renvoyé de nouveau en comité général avec pouvoir de prescrire que tous les intérêts de la compagnie dans toutes obligations de chemins de fer et dans tous chemins de fer, y compris les lignes affermées, soient engagés au gouvernement comme garantie additionnelle pour l'aide projetée, 170. Rejeté: 2^{me} Que tous les contrats à adjuger pour la construction d'aucune partie des travaux du chemin de fer du Pacifique canadien, soit sur la ligne principale, soit sur ses embranchements, ne seront adjugés qu'après la publication de tel avis et à telles conditions que le gouvernement approuvera, etc., 171. Rejeté: 3^{me} Avec pouvoir de prescrire, comme condition des avances proposées, que les dépenses de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien seront vérifiées par l'auditeur général du Canada; rejeté; bill examiné; lu la troisième fois (sur division); pas-é, 172. Par le Sénat, 188. S. R., 189. (47 Vic., chap. 1.)
5. Motion (sir John A. Macdonald) que l'ordre du jour pour la prise en considération des résolutions précédentes aura la priorité immédiatement après les affaires de routine; amendement proposé par sir R. J. Cartwright, que des renseignements complets au sujet du chemin de fer du Pacifique canadien n'ont pas encore été déposés sur le bureau de cette Chambre, et qu'il est inexpédient que la discussion en soit à présent pressée, etc., 114. Rejeté; amendement proposé par M. Weldon, que les mots "les mercredis et jeudis" soient insérés après le mot priorité, 115. Rejeté; motion adoptée, 116. Motion par sir John A. Macdonald, qu'aussitôt que les résolutions seront rapportées et qu'il sera proposé qu'elles soient adoptées, telles que rapportées, telle motion de concours ait la priorité chaque jour après les affaires de routine; adoptée (sur division), 143.
6. Motion pour un état du prix net reçu par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour chaque lot de dix millions de stock émis à un syndicat, etc.; amendement proposé de donner les noms des personnes formant le dit syndicat, etc.; adopté; motion ainsi amendée adoptée, 98. Voir 64, 65 *des documents de la session*. Voir 340, 344, 359, 39, 71, 91, 103, *des documents de la session*. Chemins de fer; 10.